

LES OBLITÉRATIONS DE CARACTÈRE PRIVÉ APPOSÉES SUR LES CORRESPONDANCES D'ORIGINE MARITIME DÉPOSÉES SUR LES PAQUEBOTS-POSTE DE LA COMPAGNIE SUD- ATLANTIQUE À PARTIR D'AVRIL 1921

Gilbert PINGARD

CONFÉRENCE DU 1^{er} MAI 2004

Conférence de candidature

Les agents des postes à bord des paquebots de l'Atlantique Sud vers le Brésil et La Plata reçurent leurs premiers timbres à date particuliers en 1861. À partir du 1^{er} février 1912, la société adjudicatrice devint la Compagnie Sud Atlantique qui passa commande aux chantiers français de quatre paquebots rapides. La Compagnie, handicapée par l'état de guerre entre 1914 et 1918 (réquisitions, etc.) réussit à assurer le service malgré des moyens peu adaptés. Une convention fut alors élaborée le 24 juin 1920 entre l'État et la Compagnie Sud Atlantique. Les cinq contrôleurs du service maritime postal ne bénéficiaient pas de la remise de 30% sur le prix des repas. Ces contrôleurs refusèrent dès lors de payer les repas et le directeur des postes de Bordeaux décida de la suppression de leur poste à compter des retours à Bordeaux, après le 1^{er} avril 1921.

Cette mesure provoqua l'entrée en scène des commissaires de bord des paquebots qui, dès lors, pratiquèrent des annulations de caractère privé sur les timbres-poste affranchissant les correspondances d'origine maritime.



Lettre du 2^{ème} échelon de poids, de Buenos Aires pour Rouen, déposée à la boîte mobile du Lutetia. Les timbres-poste ont reçu une empreinte privée, apposée en rouge (1117 de Salles), le 12 novembre 1922, soit six jours après le départ. Lettre arrivée à Bordeaux le 24 novembre et mise en distribution à Rouen le 27.

À partir des années 30, l'activité postale sur le ligne de l'Atlantique sud disparut à peu près complètement du fait de la concurrence de l'Aéropostale.